



Les jeunes en insertion  
résidant dans les zones  
prioritaires QPV et ZRR :

## Profils et parcours en Mission Locale en 2023

Une publication de l'observatoire  
régional des Missions Locales BFC  
Décembre 2024

# PREAMBULE

Les quartiers prioritaires des politiques de la ville (QPV) sont des territoires infra urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville dans l'objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines.

Les zones de revitalisation rurale (ZRR) visent à aider le développement des territoires ruraux principalement à travers des mesures fiscales et sociales.

Cette étude a pour but d'examiner les données concernées par ces deux types de publics accueillis et accompagnés en Mission Locale en Bourgogne-Franche-Comté en 2023.

Les données sont issues du système d'information I-MILO et ont été traitées par l'ARML BFC.



# Vue d'ensemble – accueil et accompagnement des jeunes résidant en zone prioritaire

Au total, 40 181 jeunes ont été accompagnés en 2023 par les Missions Locales : plus de 4 jeunes sur 10 (42 %) résident dans des zones prioritaires QPV ou ZRR, avec une part prépondérante des jeunes ruraux. 63% des jeunes accompagnés résidant dans une zone prioritaire sont en effet issus des ZRR.

Parmi les 15 800 jeunes accueillis pour la première fois en 2023, 13% résidaient en QPV et 23 % en ZRR.

On observe une augmentation significative entre 2022 et 2023 des jeunes issus de QPV parmi les nouveaux accueillis, avec une hausse de 8 %, tandis que la part des jeunes résidents en ZRR progresse de 5 %.

Tableau 1: Nombre de jeunes en premier accueil et accompagnés en 2022 et 2023

	2023	2022	Evolution
<b>Jeunes accompagnés</b>	40 181	41 199	-2,5%
<i>dont jeunes en QPV</i>	6 335	6 292	+0,7%
<i>dont jeunes en ZRR</i>	10 534	10 609	-0,7%
<b>Jeunes reçus pour la première fois</b>	15 813	15 542	+1,7%
<i>dont jeunes en QPV</i>	2 057	1 910	+7,7%
<i>dont jeunes en ZRR</i>	3 698	3 540	+4,5%

## Accueillis, accompagnés ?

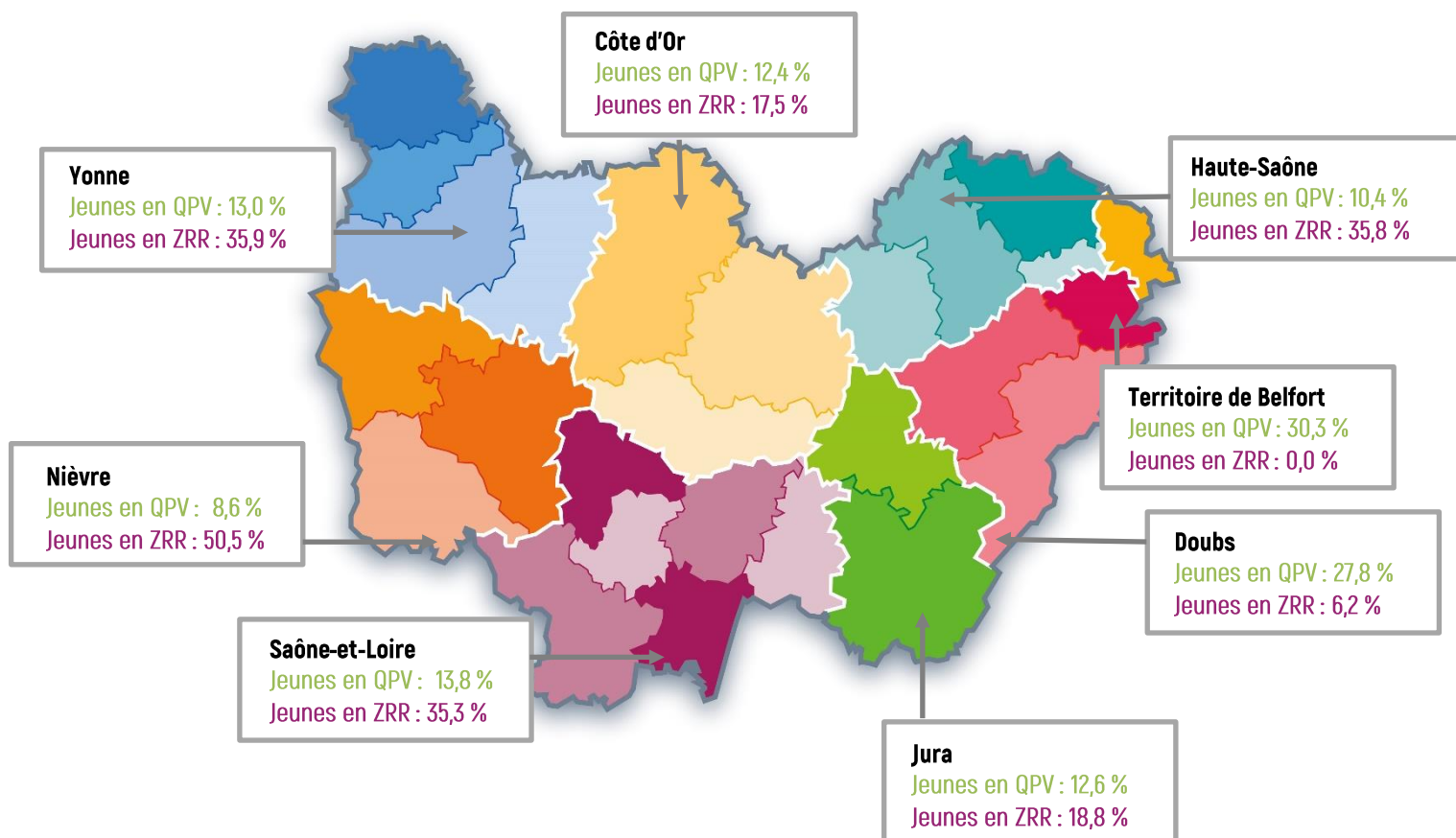
Les jeunes sont dits "premiers accueils", "reçus ou accueillis pour la première fois" lorsqu'ils ont eu pour la première fois un entretien individuel avec la Mission Locale.

Les jeunes sont dits accompagnés lorsqu'ils ont bénéficié durant l'année d'au moins un entretien individuel, un atelier ou une information collective.



# Les jeunes accompagnés résidant en zone prioritaire QPV-ZRR

Carte 1 : Part des jeunes accompagnés résidant en QPV et ZRR par département en 2023



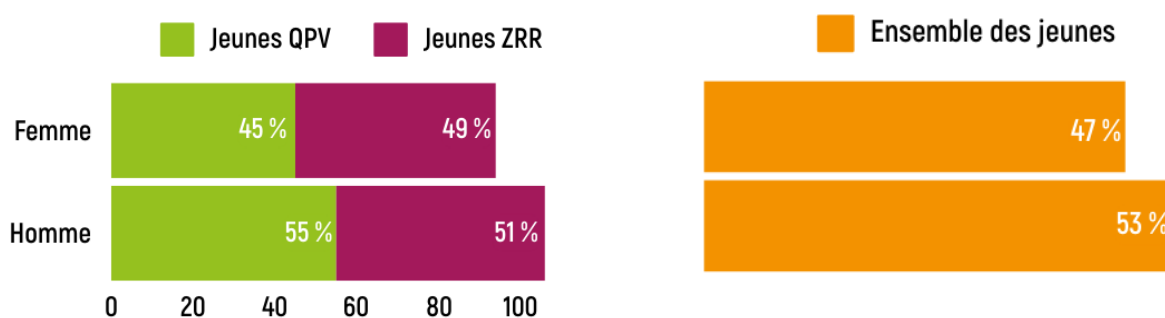
La part des jeunes accompagnés résidant en zone prioritaire varie fortement en fonction de la géographie prioritaire (QPV et ZRR) de chaque département.

La Nièvre est le département où la part des jeunes accompagnés habitant en ZRR est la plus élevée (50,5%), alors que le Doubs a la part la plus élevée de jeunes accompagnés habitant en QPV (27,8%).

# Profils des jeunes en 1<sup>er</sup> accueil

## ▪ Genre

Graphique 1: Genre des jeunes en premier accueil en 2023

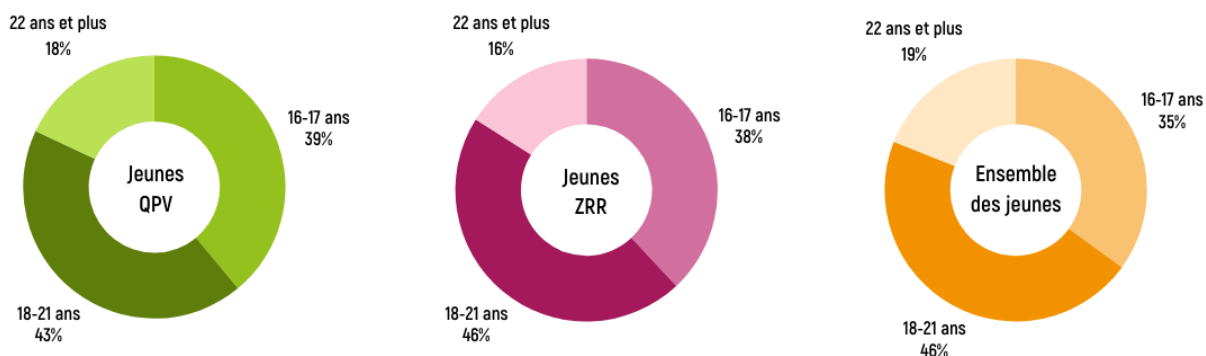


Les hommes sont majoritaires dans les premiers accueils, quel que soit le lieu de résidence des jeunes accueillis. Ils sont toutefois surreprésentés dans les publics résidant en QPV qui se présentent pour la première fois en Mission Locale.

On observe ainsi une augmentation de 10% des jeunes hommes issus des QPV en premier accueil entre 2022 et 2023.

## ▪ Age

Graphique 2: Age des jeunes en premier accueil en 2023

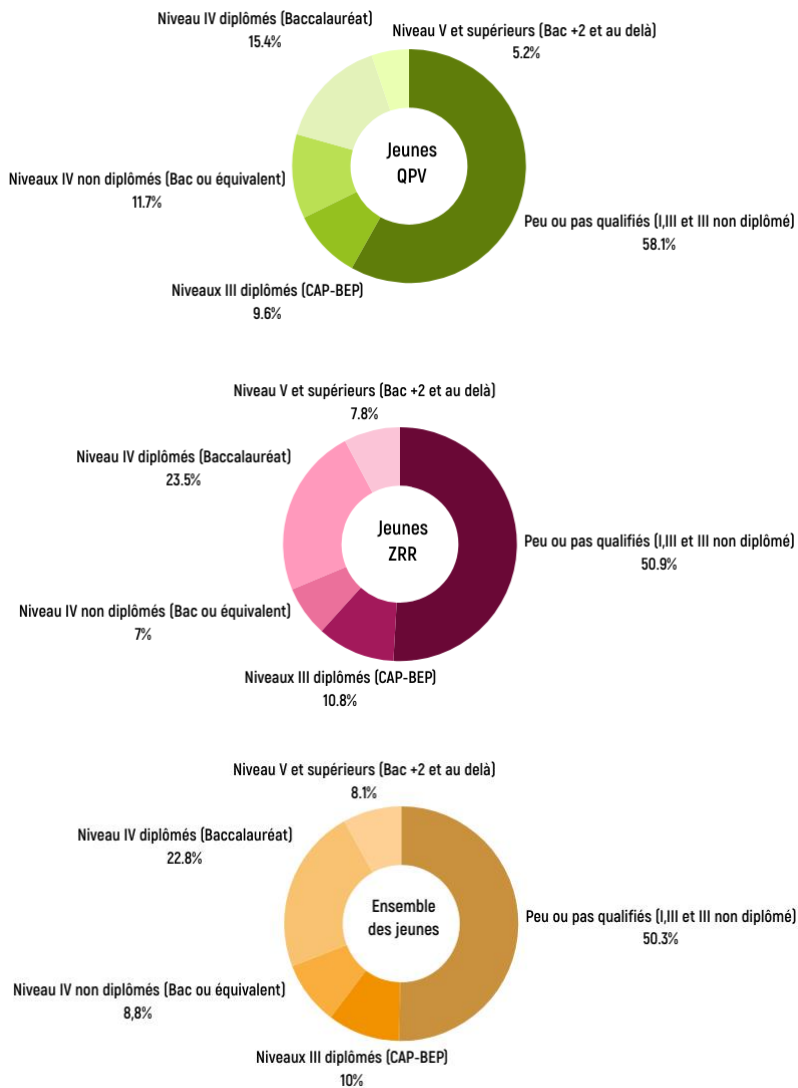


La majorité des jeunes accueillis ont entre 18 et 21 ans, avec toutefois une proportion importante de jeunes de moins de 18 ans (plus d'un tiers).

La part des jeunes mineurs est encore plus notable pour les jeunes résidant en zone prioritaire, notamment pour les publics issus des QPV (en particulier chez les hommes).

## ■ Niveaux de formation

Graphique 3 : Niveau de formation des jeunes en premier accueil en 2023



Les jeunes résidents des QPV sont moins qualifiés que l'ensemble des jeunes accueillis en Mission Locale (+8% de personnes peu ou pas qualifiées).

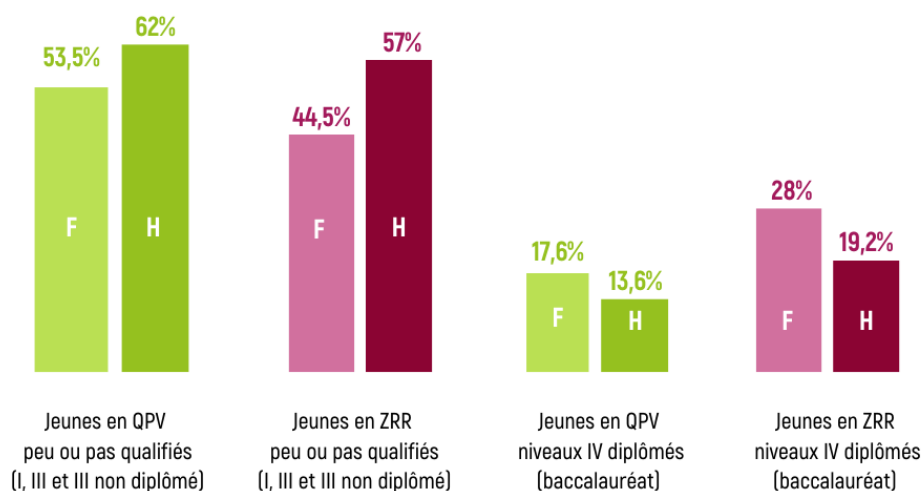
A l'inverse on observe que les jeunes résidant en ZRR sont plus nombreux à avoir obtenu leur baccalauréat (+8%).

Les jeunes avec des diplômes supérieurs restent toutefois peu représentés, quel que soit leur lieu de résidence.

On note des différences entre les niveaux de formation des jeunes hommes et femmes selon leur lieu de résidence. Les femmes sont globalement plus qualifiées que les hommes.

Cette situation est encore plus marquée pour les publics résidant en zone prioritaire QPV et ZRR.

Graphique 4 : Niveau de qualification par genre des jeunes en premier accueil en 2023

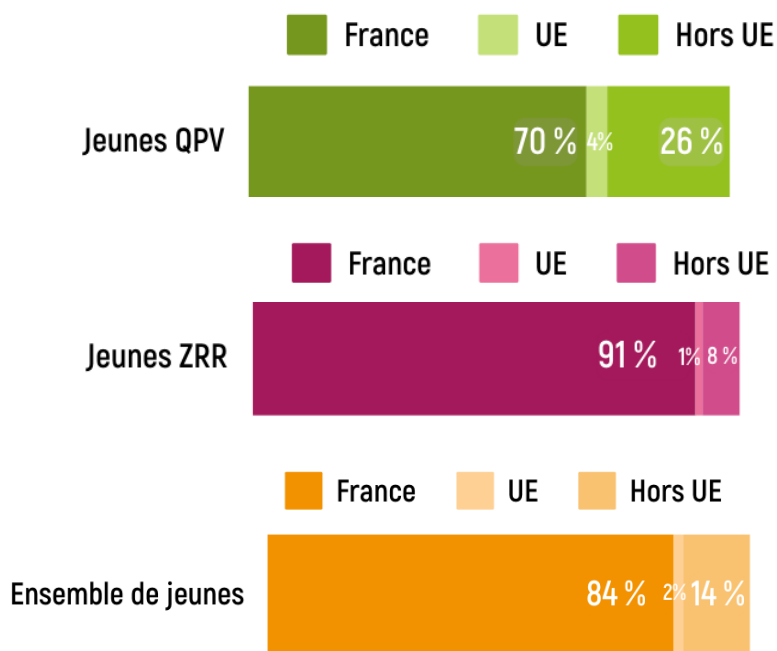


## ▪ Nationalité

Graphique 5 : Nationalité des jeunes en premier accueil en 2023

Plus d'un quart des jeunes résidant en QPV est de nationalité étrangère (UE et hors UE), alors que la part des jeunes de nationalité française est plus importante pour les ZRR (+20% par rapport aux QPV).

Pour l'ensemble des jeunes, on observe une augmentation significative des jeunes de nationalité hors Union Européenne entre 2022 et 2023.



## ▪ Situation familiale

Graphique 6 : Part des jeunes en premier accueil déclarant une situation de famille monoparentale avec au moins 1 enfant à charge en 2023

**3.3 %**  
**QPV**

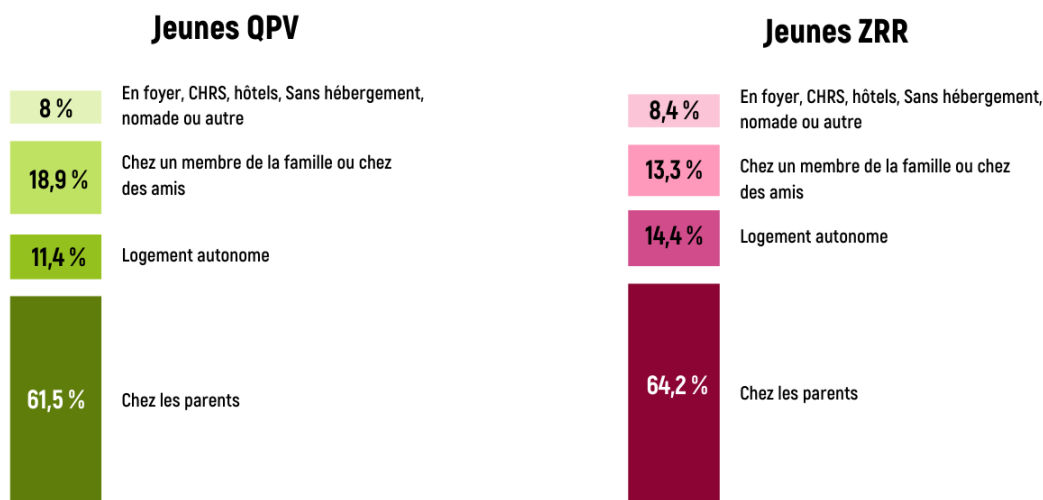
**1.4 %**  
**ZRR**

**1.9 %**  
**Ensemble  
des jeunes**

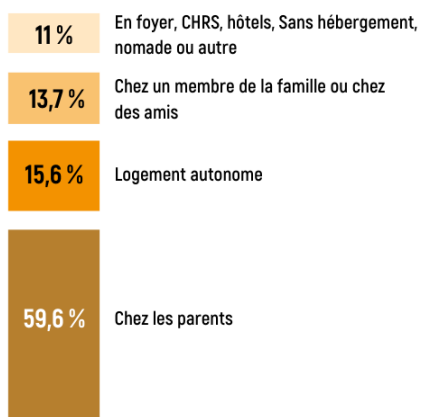
On observe davantage de familles monoparentales avec au moins un enfant à charge chez les jeunes résidant en QPV. Les jeunes femmes sont plus concernées par la monoparentalité (3% en moyenne). Cela est encore plus marqué si elles résident en quartier QPV (5,5%).

## ■ Hébergement

Graphique 7 : Hébergement des jeunes en premier accueil en 2023



### Ensemble des jeunes

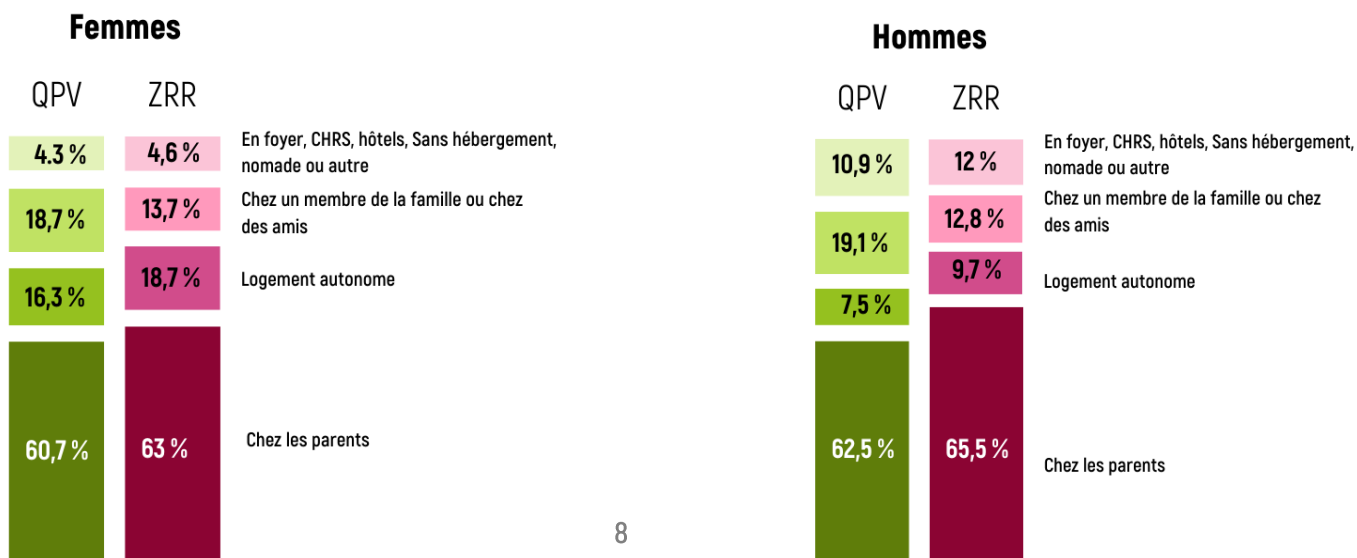


Globalement, le mode de logement principal chez les jeunes demeure au domicile de leurs parents.

Les jeunes résidant en zone prioritaire sont moins nombreux à avoir accès à un logement autonome. Les jeunes habitant en QPV sont plus nombreux à vivre chez un membre de la famille ou chez des amis. Entre 2022 et 2023, on note une augmentation de 30% des hébergements précaires déclarés (foyer, CHRS, hôtels, ou sans hébergement) pour les jeunes résidant en zone prioritaire (QPV et ZRR).

On note également des disparités dans les conditions d'hébergement entre les jeunes hommes et femmes. Les femmes vivent davantage en logement autonome que les hommes, quel que soit leur lieu de résidence.







Graphique 8 : Hébergement des jeunes en premier accueil en 2023 en fonction de leur genre et lieu de résidence





## ▪ Mobilité

Graphique 9 : Mobilité des jeunes en premier accueil en 2023

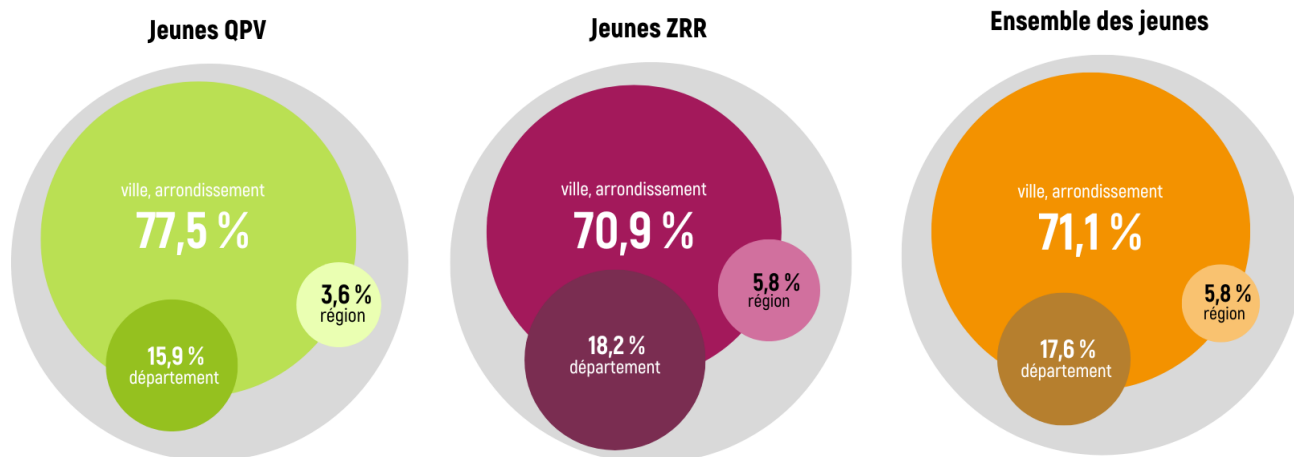
	Jeunes QPV	Jeunes ZRR	Ensemble des jeunes
 Permis B	13,2 %	24,6 %	22,6 %
 Aucun moyen de transport	91,3 %	70,8 %	77,4 %
 Automobile	71,2 %	23,4 %	49,0 %
 Transport en commun	8,1 %	22,8 %	19,0 %
 Motocyclette ou scooter	0,7 %	6,4 %	3,7 %
 Mobiles uniquement sur leur ville ou arrondissement	2,8 %	4,6 %	3,5 %

Les jeunes résidents des QPV sont moins souvent titulaires d'un permis de conduire (-10%) et moins motorisés que les autres jeunes (+14% de jeunes sans solution).

Cependant, ils bénéficient d'un meilleur accès aux transports en commun, contrairement aux jeunes en ZRR qui sont plus nombreux à disposer d'un véhicule automobile (+15%).

Enfin, on observe enfin une baisse du nombre de jeunes titulaires d'un permis de conduire par rapport à 2022, quel que soit leur lieu de résidence.

Graphique 10 : Rayon de mobilité déclaré par les jeunes en premier accueil en 2023



23% des jeunes se déclarent mobiles dans leur département ou la région. Les jeunes issus des QPV ont un rayon de mobilité plus restreint que l'ensemble des publics accueillis.

# Parcours d'accompagnement en Mission Locale

## CEJ, PACEA, Parrainage, JSMJ, PML ?

Le Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) est un parcours d'accompagnement intensif vers l'emploi, avec une mise en activité régulière des jeunes bénéficiaires. Une allocation mensuelle est adossée à l'accompagnement.

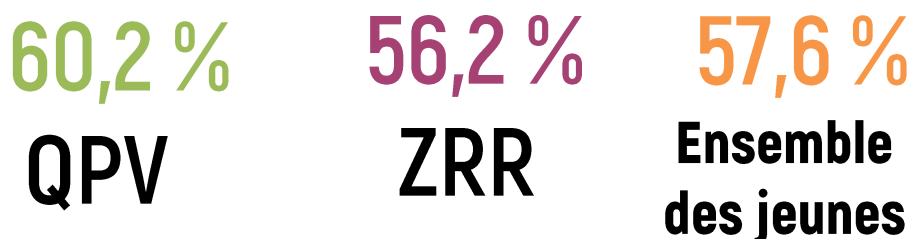
Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est un parcours d'accompagnement permettant aux jeunes de bénéficier de l'offre de services de la Mission Locale. Une allocation ponctuelle est mobilisable pour sécuriser les jeunes bénéficiaires.

Le dispositif Parrainage est une action de médiation vers et dans l'emploi. Il vient compléter l'accompagnement des conseillers par un regard différent et complémentaire : celui de parrains et marraines qui partagent leur expérience.

Le dispositif Jeunes sous Main de Justice (JSMJ) permet de rendre de compte de l'accompagnement réalisé au profit de jeunes sous main de justice en milieu ouvert et en milieu fermé.

Le dispositif Psychologue en Mission Locale (PML) est un dispositif régional qui vise à proposer un

Graphique 11 : Part des jeunes accompagnés entrés en parcours contractualisé en 2023



On observe une part plus importante de jeunes en parcours contractualisé parmi les jeunes accompagnés résidant en QPV. Ces publics accèdent donc davantage aux dispositifs d'accompagnement en Mission Locale que les jeunes accompagnés résidant en ZRR ou résidant hors zone prioritaire.

Tableau 2 : Jeunes entrés en parcours contractualisé en 2023

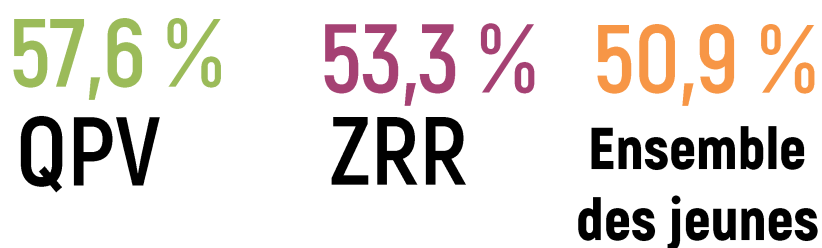
	Jeunes QPV		Jeunes ZRR		Ensemble des jeunes	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Jeunes entrés en parcours contractualisé	3 816	100,0%	5 921	100,0%	23 149	100,0%
Jeunes entrés en CEJ	1 232	32,3%	2 018	34,1%	7 304	31,6%
Jeunes entrés en PACEA	1 576	41,3%	2 746	46,4%	10 011	43,2%
Jeunes entrés en Parrainage	157	4,1%	162	2,7%	691	3,0%
Jeunes entrés en PML	88	2,3%	381	6,4%	890	3,8%
Jeunes entrés en JSMJ	95	2,5%	18	0,3%	363	1,6%

Note de lecture : les pourcentages ne se cumulent pas un jeune ayant pu bénéficier de deux parcours contractualisés sur la période (ex un CEJ et un parrainage)

D'une manière globale, les jeunes utilisent de façon similaire l'offre de service de la Mission Locale quel que soit leur lieu de résidence. Le PACEA est le parcours le plus représenté dans les parcours d'accompagnement en Mission Locale avec 4 entrées en dispositif sur 10. Le CEJ représente un peu plus d'un tiers des entrées. On observe une hausse importante du nombre de jeunes résidant en zone prioritaire QPV ou ZRR entrés en PACEA et en CEJ entre 2022 et 2023. Enfin, la part du public QPV est plus importante pour le dispositif Parrainage vers l'emploi et le dispositif Jeunes sous Main de Justice.

## ■ Aides financières

Graphique 12 : Part des jeunes accompagnés ayant bénéficié d'une aide financière en 2023



Près d'un jeune accompagné sur deux bénéficie d'une aide financière au cours de l'année.

On observe que les jeunes résidant en zone prioritaire bénéficient davantage de cette sécurisation financière. Cela est particulièrement notable pour les jeunes habitant en QPV (+7%).

Si les allocations PACEA et CEJ sont majoritaires dans les aides mobilisées, d'autres mesures comme le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) sont régulièrement activées. Elles sont toutefois en baisse par rapport à l'année 2022.

Tableau 3 : Jeunes ayant bénéficié d'une aide financière en 2023

	Jeunes QPV		Jeunes ZRR		Ensemble des jeunes	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Jeunes bénéficiaires d'une allocation PACEA	1 051	16,3%	1 634	15,1%	6 334	15,3%
Jeunes bénéficiaires d'une allocation CEJ	1 713	26,6%	2 787	25,8%	9 955	24,1%
Jeunes bénéficiaires d'une autre aide (FAJ...)	883	13,7%	1 193	11,0%	4 179	10,1%

## ▪ Services

Tableau 4 : Nombre de services mobilisés et part des jeunes ayant mobilisé un service en 2023

	Jeunes QPV		Jeunes ZRR		Ensemble des jeunes	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Accès à l'emploi	5 457	86,1%	9 508	90,3%	34 563	86,0%
Projet professionnel	3 546	56,0%	4 991	47,4%	20 383	50,7%
Formation	3 062	48,3%	4 055	38,5%	17 162	42,7%
Logement	1 017	16,1%	1 735	16,5%	6 665	16,6%
Santé	1 669	26,3%	2 644	25,1%	9 957	24,8%
Citoyenneté	2 576	40,7%	3 502	33,2%	14 145	35,2%
Mobilité	1 834	29,0%	3 554	33,7%	10 974	27,3%

Dans le cadre de l'accompagnement, différents services sont proposés et mobilisés par les jeunes suivis, via l'offre de service de la Mission Locale et celles des partenaires du territoire. En 2023, cela représente près de 114 000 services à l'échelle régionale.

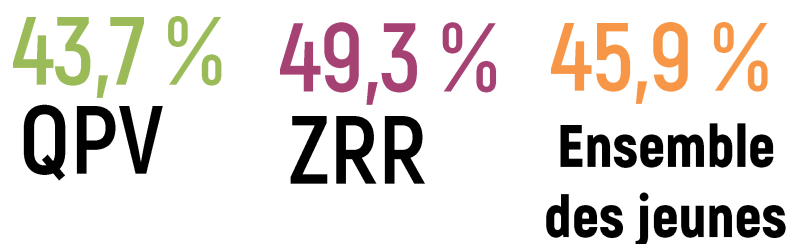
Si l'accès à l'emploi est le premier service mobilisé quel que soit le lieu de résidence (86%), suivis par le projet professionnel et la formation, on note toutefois des différences en fonction du lieu d'habitation. Les jeunes résidant en QPV sollicitent davantage les services liés au projet professionnel, la formation et la citoyenneté. Les jeunes habitant en ZRR mobilisent quant à eux davantage les services liés à la mobilité et au logement.

On constate en 2023 une nette augmentation des services relatifs à la formation, à la santé et à la citoyenneté par rapport à 2022, alors que l'emploi et la mobilité sont en baisse.

## Solutions mises en œuvre

- **Accès à une solution**

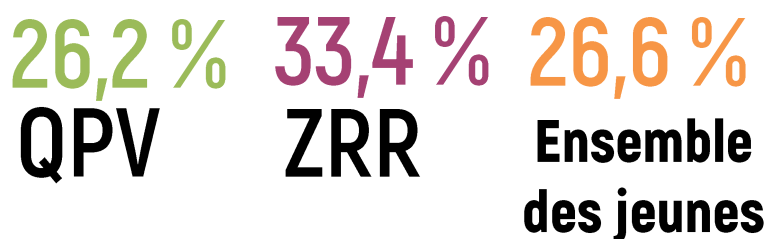
Graphique 13 : Part des jeunes accompagnés entrés en situation



Près de 46% des jeunes accompagnés ont accédé à une solution de type emploi, formation, alternance, immersion ou volontariat en 2023. On observe que les jeunes résidant en QPV accèdent moins à une solution que les autres publics [-2,2%], alors qu'ils bénéficient davantage de parcours contractualisés d'accompagnement comme le CEJ ou le PACEA. A l'inverse, les jeunes habitant en ZRR accèdent davantage à une solution [+5,6% que les jeunes issus des QPV].

- **Accès à l'emploi et à l'alternance**

Graphique 14 : Part des jeunes accompagnés entrés en situation Emploi en 2023



Graphique 15 : Part des jeunes accompagnés entrés en situation Alternance en 2023



On observe que les jeunes résidant en ZRR accèdent davantage à l'emploi et à l'alternance que les autres publics.

Tableau 5 : Nature des contrats de travail signés en 2023 (hors alternance)

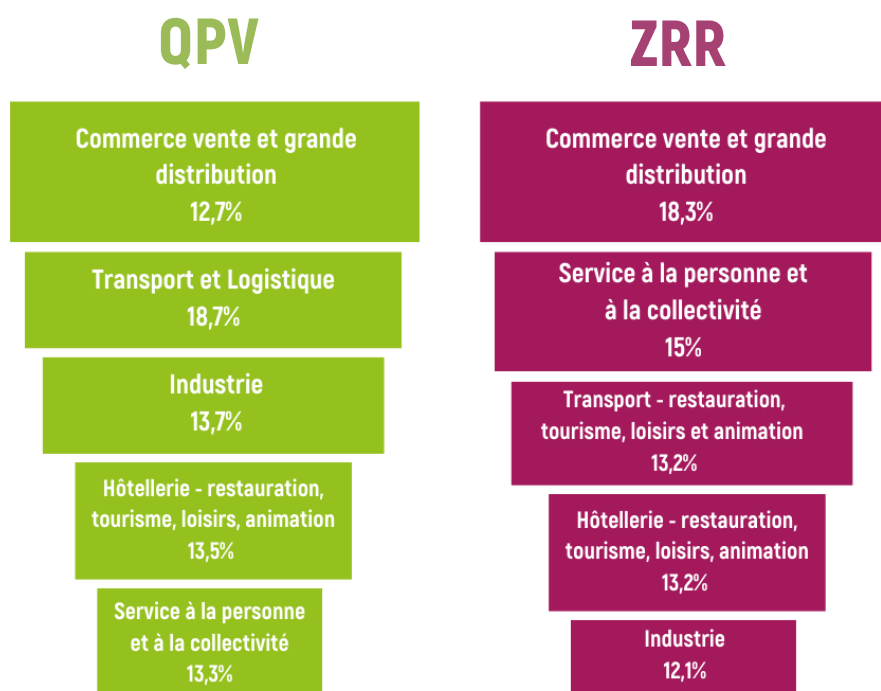
	Jeunes QPV		Jeunes ZRR		Ensemble des jeunes	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Emploi durable (CDI, CDD + 6 mois)	741	22,7%	1 800	28,5%	5 977	27,4%
Emploi < 6 mois	2 520	77,3%	4 525	71,5%	15 838	72,6%
Emploi aidé	386	11,8%	1 800	28,5%	5 977	27,4%
Intérim	1 208	37,0%	1 640	25,9%	6 833	31,3%

De manière globale, les contrats de travail de moins de 6 mois et l'intérim sont les deux types de contrats les plus signés par les jeunes quel que soit leur lieu de résidence.

Les jeunes résidant en ZRR accèdent toutefois plus souvent à un emploi durable par rapport à jeunes habitant en quartier QPV (+6%). A l'inverse, ces derniers accèdent davantage à un contrat en intérim (+6% par rapport à l'ensemble des jeunes et + 11% par rapport aux jeunes ZRR). Ils bénéficient également moins des contrats aidés, malgré une progression en 2023 par rapport à l'année 2022.

On observe une baisse globale de l'accès à l'emploi entre 2022 et 2023, quel que soit le public concerné (-14,4% de jeunes entrés en emploi en 2023). Cette baisse est plus marquée pour l'emploi durable, l'emploi aidé et l'intérim.

Graphique 16 : Familles des métiers les plus représentées dans les contrats signés en 2023



Les jeunes des QPV ont davantage d'expériences professionnelles dans le secteur du transport et de la logistique.

A l'inverse, Les jeunes résidents des ZRR travaillent davantage dans le secteur du commerce, de la vente et grande distribution ou dans les services à la personne.

Certains secteurs, comme l'hôtellerie-restauration ou l'industrie, attirent de manière assez similaire les jeunes quel que soit leur lieu de résidence.

## ▪ Accès à la formation

Graphique 17 : Part des jeunes accompagnés entrés en situation formation en 2023



On observe que les jeunes habitant en QPV accèdent davantage à la formation que les autres publics.

Tableau 6 : Entrées en formation en 2023

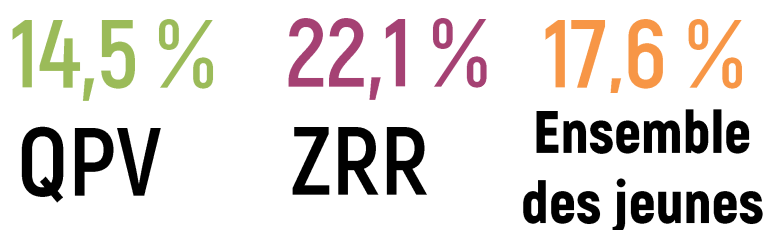
	Jeunes QPV		Jeunes ZRR		Ensemble des jeunes	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
<b>Entrées en formation</b>	<b>1 151</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 327</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 843</b>	<b>100,00%</b>
Dont formation qualifiante / certifiante	341	29,6%	419	31,6%	1 884	32,2%
Dont DAQ	293	25,5%	414	31,2%	1 572	26,9%
Dont E2C	135	11,7%	114	8,6%	518	8,9%

De façon globale, la formation qualifiante ou certifiante représente un tiers des entrées en formation. Les jeunes résidants en ZRR mobilisent davantage le DAQ (Dispositif Amont à la Qualification) et la formation qualifiante que les jeunes issus des QPV. Ces derniers sont plus nombreux à suivre une formation en E2C (Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance).

Enfin, on constate une légère progression des entrées en formation par rapport à 2022 pour l'ensemble des publics.

## ▪ Immersions

Graphique 18 : Part des jeunes accompagnés entrés en situation Immersion en 2023



## ▪ Volontariat/ service civique

Graphique 19 : Part des jeunes accompagnés entrés en situation Volontariat/ Service





Association Régionale des Missions Locales  
de Bourgogne-Franche-Comté

Site de Besançon

14 rue des Deux Princesses, 25 000 BESANÇON / 03-80-42-01-42

Site de Dijon

11 rue Louis de Broglie, 21 000 DIJON / 03-80-42-01-42

[missionslocales-bfc.fr](http://missionslocales-bfc.fr)

